

Communiqué de presse

Votation populaire du 29 novembre 2009

Loi cantonale sur le tourisme

Les Valaisans, les grands perdants

Les Verts prennent acte du résultat. Ils constatent qu'en Valais, on ne peut faire passer une loi par la force et que les citoyens ne font pas confiance à leurs autorités communales. Les Verts avaient demandé une troisième lecture qui a été refusée car la loi proposée présentait encore des lacunes. L'équité dans le financement n'a pas été le souci du législateur contrairement aux propositions des Verts qui demandaient à ce que les bénéficiaires du tourisme participent à son financement. Les seuls bénéficiaires de la votation sont les régions de l'arc alpin (Tyrol, Lombardie) qui ont compris l'importance d'une démarche coordonnée pour être concurrentiels. Les seuls perdants sont les Valaisans qui n'ont pas compris que le touriste qui viendrait en Valais ne fait pas la différence entre Ovronnaz, Sion ou Chandolin car pour lui, Zermatt, le Léman ou Loèche-les-bains ne sont que des destinations visitables dans la journée.

Initiative populaire "Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre"

C comme cynisme

Les Verts estiment que les grands partis à la lettre C qui défendent l'embryon et le fœtus et condamnent l'avortement perdent la raison et l'éthique lorsqu'ils s'opposent à l'initiative contre l'exportation de matériel de guerre. Ce matériel tue des mères et des enfants, les mutilent. Leur cynisme veut que la fin (le maintien de place de travail) justifie les moyens (exportations de matériel de guerre), que le matériel de guerre est fait pour se défendre, que si ce n'est pas nous, c'est les autres! Or les meilleurs clients, les pays qui importent notre matériel, sont en conflits ou tension éminemment internes et ont comme ferme intention d'utiliser les armes qu'ils importent pour défendre leur accaparement de biens publics en tuant s'il le faut les pauvres gens qui s'insurgent contre cette corruption et ce détournement. L'éthique et la raison pour ne pas dire la philosophie sont sacrifiées sur l'autel de l'économie, de l'argent.

Arrêté fédéral sur le "Financement spécial en faveur du trafic aérien"

La pollution reste

Les Verts s'inquiètent du non-débat concernant un arrêté dont les conséquences ne sont pas anodines. Dix millions serviront à des "mesures de protection de l'environnement". Tant mieux pour les riverains des aéroports internes qui bénéficieront de fenêtres anti-bruit et pourront ainsi profiter des belles journées ensoleillées du printemps, d'été et d'automne enfermés dans leurs appartements insonorisés. Peut-être que les dix autres millions servant à des "mesures de lutte contre le terrorisme" pourront être investis dans des fenêtres pare-balles! Mais le peuple n'a pas vu que la lutte contre le terrorisme est du ressort de la Confédération,

de l'armée et non du secteur privé. En effet, l'arrêté en question ne touche que les vols privés et internes. Dans tous les cas, cet arrêté ne diminuera ni la pollution de l'air, ni la pollution sonore, et qu'un aéroport militaire comme Sion doit compter sur des investissements anti-terroriste de l'aéroport civil devrait interpeller le citoyen.

Initiative populaire "Contre la construction des minarets"

Le minaret qui cache la peur de l'autre

Les Verts s'inquiètent du repli sur soi des Suisses. En interdisant le minaret, de nombreux citoyens pensaient s'opposer à l'islam extrémiste, à l'augmentation des réfugiés des pays musulmans, à leur naturalisation. Ils pensaient exorciser leur peur du musulman, de l'autre. L'interdiction des minarets n'empêchent pas les mosquées, ni les prières musulmanes, ni les coutumes musulmanes, ni les réfugiés musulmans. L'interdiction des minarets traduit une incompréhension du monde musulman et islamique, un monde éminemment hétérogène, aux formes religieuses multiples, aux conflits internes fréquents et parfois violents. Combien de musulmans vivant en paix dans leur région craignent l'arrivée de musulmans intégristes d'autres régions de leur propre pays. La Suisse est une terre d'asile et doit le rester pour des personnes qui fuient les conflits de leurs régions. Si des extrémistes désirent utiliser le sol helvétique pour étendre leurs actes illicites, les lois suisses existantes doivent être appliquées. L'interdiction du minaret, c'est interdire un signe, et interdire un signe c'est en donner un autre dont l'interprétation nous échappera.

Grégoire Raboud

Les Verts